



Conférence de presse devant l'exposition place de Verdun, à Grenoble, jeudi 2 novembre 2017 à 10h

## **Une exposition sur les contrôles au faciès saccagée à Grenoble**

**Le matin du 22 octobre, l'exposition « Egalité trahie », installée place de Verdun, à Grenoble, depuis le 7 octobre, a été retrouvée saccagée. Réinstallée le 28 avec l'aide d'habitants, les organisateurs ont déploré de nouvelles dégradations le lundi 30 octobre. Les organisations de la plateforme « En finir avec les contrôles au faciès » souhaitent que la justice fasse toute la lumière sur ces actes de vandalisme. Elles sont solidaires des cinq Conseils citoyens indépendants (A, B, C, D et F) de Grenoble, organisateurs de cette exposition, qui ont déposé plainte et saisi la justice.**

Cette exposition, qui vise à sensibiliser le public sur les impacts dévastateurs des contrôles au faciès, est composée de portraits et de témoignages de personnes ayant subi des contrôles au faciès, ainsi que de policiers soulignant l'importance d'une relation de confiance avec la population. Elle met en exergue l'inefficacité des contrôles discriminatoires et incite à un dialogue et une reconstruction de la confiance entre les citoyens et leur police.

Déjà, le 20 octobre, l'exposition avait subi des dégradations à l'occasion d'une manifestation du syndicat de police Alliance, celui-ci la désignant comme une expression de la « haine anti flic ». Des affiches du syndicat ont été posées par-dessus les panneaux de l'exposition. Un autre syndicat de police, Unité SGP Police Force ouvrière, a également publié, le 21 octobre, un tract décrivant l'exposition comme une expression de la haine envers la police qui viserait à « salir » la profession.

La plateforme « En finir avec les contrôles au faciès » est consternée par ces événements. La destruction de l'exposition constitue une négation de l'expérience, des traumatismes et de la parole des personnes ayant subi des contrôles au faciès. Pourtant, les contrôles au faciès sont une réalité bien documentée par de nombreuses enquêtes menées par des organismes tant nationaux qu'europeens et internationaux. De plus, la Cour de cassation a condamné L'Etat pour faute lourde dans trois cas de contrôles discriminatoires, le 9 novembre 2016.

Dans ces circonstances, les réactions de ces syndicats policiers relèvent d'un déni particulièrement inquiétant. La première étape vers la résolution d'un problème est sa reconnaissance. Pour les organisations de la Plateforme, ce n'est pas le fait d'exposer les impacts de ces pratiques qui « salirait » la police, mais les pratiques discriminatoires elles-mêmes.

Les opinions exprimées par ces syndicats ne reflètent certainement pas les opinions de tous les policiers. Certains policiers sont inquiets des impacts négatifs des contrôles massifs et discriminatoires, et beaucoup souffrent directement de la dégradation de leur relation avec la

population et des conséquences sur leur travail au quotidien. Mais à ce jour, peu osent exprimer ouvertement leurs inquiétudes. Ceux qui le font s'exposent à des comportements de stigmatisation, harcèlement, mise à l'écart, ou d'autres conséquences néfastes pour leur santé et leur carrière.

Il est aujourd'hui essentiel que le gouvernement, les préfets et les autorités locales créent les conditions pour permettre un dialogue serein et objectif sur ce problème, incluant les multiples acteurs concernés, afin d'ouvrir la voie aux réformes nécessaires pour qu'un jour on ne parle plus de contrôles au faciès en France.

**Contact média :**

Service communication de la LDH : 01 56 55 51 08

*Le 31 octobre 2017*